



Association POITIERS-VIENNE

Compte rendu du bureau du 26 septembre 2022

Présents: Stéphane, Jean-Yves, Bertrand P, Dominique, Antoine, Bertrand M et Olivier

Absents excusés : Cécile et Benoît

Approbation du compte rendu précédent.

Plénières 2022 :

- 8 septembre: Présentation de la SCIC PCER (Société Coopérative d'Intérêt Collectif Poitou Charente Energies Renouvelables) sur initiative de Joël. Très intéressant mais malheureusement seulement 19 participants ont pu profiter de cet intervention ô combien instructive.
- 17-19 septembre : Retour sur le congrès de Bordeaux. Congrès de belle tenue, une réussite. Notre association était très bien représentée.
- 20 octobre : Visite du chantier de réhabilitation thermique du restaurant universitaire CROUS CHAMPLAIN : Maître d'ouvrage, Crous de Poitiers, Julien Michaud, Maîtrise d'œuvre, le cabinet Duclos, Brice Kestner. Projet réalisé avec la démarche BDNA (Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine). Solution d'isolation industrielle locale à base de paille hachée mise en œuvre par l'entreprise MERLOT et réemploi de matériaux de déconstruction.
- o **17 novembre** élection bureau.
- o **15 décembre** projet de visite de l'usine Euroslot.
- Autres projets : visites de La Brasserie de Bellefois, le Malletier de Neuville, conférence sur la méthanisation, l'Astronome, L'arbre vert ...
- 7 octobre : **Journée de l'environnement** à l'Aquarium de La Rochelle. Merci aux participants de se faire connaître auprès du bureau pour pouvoir notamment organiser du covoiturage.

Association régie par la loi de 1901.

Siège social : La Petite France, 42 route de Saumur 86440 MIGNE-AUXANCES

- Memo de présentation de COBATY fourni par Jean-Claude.
- Recrutements: projet de 5 à 6 intronisations à la festive d'hiver 2023. Seront préssentis: Julien COUTARD (SA Boutillet), Brice KESTNER (Cabinet Duclos), Stéphane COTHET (Brunet Paysages), Grégoire PETIT (Sondefor), Jérôme FREISSEIX (Grand Poitiers). Procédure de recrutement: avant d'inviter le candidat à une première réunion, son parrain le présente à une pleinière. Ce n'est qu'en cas d'aucune opposition argumentée que le candidat sera convié à une plénière.

Prochains bureaux: 27 octobre, 24 novembre et 20 décembre.

Festive d'hiver : 27 janvier 2023 au Bistrot de Saint-Benoît, à confirmer